L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 7 MAI 1886.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:

ST-LAURENT, de Jousselin, mercredi, 5 mai.
NORMANDIE, de Kersabrec, mercredi, 12 mai
AMERIQUE, Dardignac, mercredi, 19 mai.
LABRADOR, P. d'Hauterive, mercredi, 26 mai
CANADA, Padel, mercredi, 2 juin.

Prix du passage pour le Havre.
Première cabine (vin compris)..........$80 $100 et $120
Deuxième classe..........$60
Billets aller et retour à prix réduits.

Entrepont, $25, avec aménagement supérieur se aprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret ou passage, s'adresser à
AD. SCHREIBER,
61 rue Carondelet, au premier.
P. S.—Chèques sur la Banque Transatlantique de Paris

RED STAR LINE.

Steamers de la malle Royale Belge et des E.-U. partant tous les samedis.

ENTRE NEW-YORK ET ANVERS
LE RHONE, GERMANY, ITALY, HOLLAND ET FRANCE,

Prix d'automne et d'été.

1re cabine, $60 à $100. Aller et retour, $110 à $180. 2e classe, $45 payé d'avance. Aller et retour, $90. Entrepont, à bas prix.

Peter Wright & Sons, Gen. Agts., No 55 Broadway, N. Y.,
A. K. MILLER & CO., 37 Carondelet.
F. E. GUEDRY, 19 rue du Camp.
ED. A. YORKE, coin Carondelet et Gravier.
4 nov—85 1 an

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 12 mai à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants:
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS,

Le steamer
LOUISIANA, Capt. Gager.

Partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
4mai—1 an Rue Carondelet No 41

NEW CAMELIA,

SERVICE D'HIVER.

Le vapeur à partir du 1er Novembre 1885, partira de Milneburg, à l'arrivée des convois de la gare Pontchartrain, au pied de la rue des Champs-Elysées:
MARDI, à l'arrivée du train de 12 m.
JEUDI .. .. .. 12 m.
SAMEDI .. .. .. 3 p. m.

Retour—Laissera Old Landing
LUNDI..........5 a. m.
MERCREDI..........7 a. m.
VENDREDI..........7 a. m.

L'eau et le temps le permettant.
Prix du trajet pour Mandeville et Lewisburg..........$1 00
Prix du trajet pour Madisonville..........1 25
Prix du trajet au delà de Madisonville et pour Old Landing..........1 50

Excursions tous les dimanches à l'arrivée du train de 8 heures.
Le fret est reçu journellement à la gare du chemin de fer de Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE, Agent,
1er mai— 47 rue Carondelet.

Ligne régulière du haut de la côte.

Les bateaux à vapeur suivants de la Red River and Coast Line partiront comme suit à partir de cette date.
Pour le Bayou Lafourche, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires.

ASSOMPTION,
Part tous les LUNDIS et JEUDIS, à 5 heures p. m.

ISABEL,
Part tous les MARDIS à 5 heures p. m. et les SAMEDIS à midi.
Pour Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires de la côte.

DANUBE.
Part tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS, à midi.
1er sept B. RIVET, Agent.

CHEMINS DE FER

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1..........9.00 A. M.	No 2..........5:00 P. M
No 3..........6.20 P. M	No 4..........7:35 A. M
No 5..........10:00 A. M.	No 6..........4:15 P. M.

Les trains Nos 1 et 2 font un service quotidien entre la Nouvelle-Orléans et Memphis; ils ne s'arrêtent pas entre la Nouvelle-Orléans et Baton Rouge ni entre Vicksburg et Burdette.
Les trains Nos 3, 4, 5 et 6 s'arrêtent à toutes les stations régulières et à toutes les *flag stations*.
Les trains Nos 3 et 4 correspondent à Ethel avec le train allant à Clinton, et à Harrison avec ceux allant à Natchez et Jackson.
Les trains 1, 2, 3 et 4 correspondent à Vicksburg avec les trains du V. S. et P. et V. et M. Les trains Nos 1 et 2 correspondent, à Leland avec ceux allant à Huntington, Arkansas City et tous les points de l'Arkansas.
JOHN BRADLEY
Agent Général.
A. J. KNAPP, G. F & P. A.
R. F. REYNOLDS.
24 nov— Agent Commercial.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans, du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans.	Arrivée à la N-Orléans.
No 50 Local...8:10 a m	No 19 Califo'a.7:40 a m
No 20 Califo'a.7:30 p m	No 51 Local...6:20 p m

Chars-dortoirs entre New-Orleans, Houston et la Californie; un seul changement jusqu'à San Francisco.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magasine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
17 mai 84—1 an

Dr. J. B. Perez,

Médecin et Chirurgien,

D'une experience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des

ORGANES GENITO-URINAIRES

et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et tous les désordres d'une NATURE PRIVEE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le "Female Regulating Elixir" du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau

No 6 rue South Rampart.
29mars86—1an

CHRISTMAS ON WHEELS.

Entrepôt de Voitures de R. P. RANDALL,

162 RUE GRAVIER.

BICYCLES, TRICYCLES, VÉLOCIPÈDES, PATINS A ROULETTES, VOITURES D'ENFANT, BUGGIES ET VOITURES DE PLAISIR, ETC

19 juil 85—1an

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.,

—CHEZ—

FRANTZ & OPITZ,

COIN DES RUES ROYALE & BIENVILLE.

BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.

Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits

tous genres faits sur commande. 1er sept85—1an

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104, RUE DU CANAL.

Trente-unième Etat Annuel.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte:
Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1885, y compris les primes non-échues de l'année précédente—

Sur les risques d'incendie..........	$232,018 08	
Sur les risques maritimes..........	13,821 98	
Sur les risques de rivières..........	14,786 77	
Primes totales..........	$260,626 83	
Moins primes non échues....	72,317 00	
Primes nettes acquises au 31 mai 1885..........	$188,309 83	

PERTES PAYEES:

Sur les risques d'incendie..........	$88,486 91	
Sur les risques maritimes..........	2,490 26	
Sur les risques de rivières..........	7,579 44	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt...	28,786 34	
Réassurances et primes remboursées..........	28,632 98	
		$155,975 93
Profits..........		$32,333 90

La Compagnie a l'actif suivant:

Propriétés foncières..........	$253,293 51
Actions de Banques et de Chemins de fer..........	96,185 30
Billets garantis par hypothèques et nantissements..........	124,446 06
Billets à recevoir..........	56,228 22
Primes en collection..........	30,737 35
Stock du Vallette Dry Dock Company..........	11,362 50
Jugements..........	4,355 00
Comptant..........	39,822 13
	$616,410 07

La Compagnie a payé 5 pour cent d'intérêt aux actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1885.
L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et correcte copie des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Fait sous serment pardevant moi, le 9 juin 1885.
JAMES FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS:
Jno B. Lallande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix B. W. Taylor.

Merchants' Mutual Insurance

COMPANY OF NEW ORLEANS.
No 104 Canal Street.

THIRTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1885, including unearned premiums of the previous year—

On fire risks..........	$232,018 08	
On marine risks..........	13,821 98	
On river risks..........	14,786 77	
Total primiums..........	$260,626 83	
Less unearned premiums..........	72,317 00	
Net earned premiums 31st May 1885..........	$188,309 83	

LOSS PAID.

On fire risks..........	$88,486 91	
On marine risks..........	2,490 26	
On river risks..........	7,579 44	
Taxes and expenses, less interest..........	28,786 34	
Reinsurances and return premiums..........	28,632 98	
		$155,975 93
Profit..........		$32,333 90

The company has the following assest:

Real estate..........	$253,293 51
Bank, railroad and other stocks..........	96,185 30
Notes secured by mortgage and pledge..........	124,446 06
Bills receivable..........	56,228 22
Premiums in course of collection..........	30,737 35
Stock of Vallette Dry Dock Company..........	11,362 50
Judgments..........	4,335 00
Cash on hand..........	39,822 13
	$616,410 07

The company has paid five per cent. interest to its stockholders for the year ending May 31, 1885.
The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the company.
P. FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribe before me the 9th day June, 1885.
JAMES FAHEY, Notary Public.

DIRECTORS.
John B. Lallande, D. Fatjo,
Paul Fourchy, Jos. A. Shakspeare,
M. W. Smith, U. Bassetti,
Chas. Lafitte, Alden McLellan,
D. A. Chaffraix, B. W. Taylor.
13juin—

INSTITUTION CURTO.

Pensionnat et Externat.
Coin St Philippe et Prieur.

Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offerts aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand appris "initiu" 17 sept—

Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux No 3 1/2 rue Carondelet.

Seizième Etat Annuel.

Nouvelle-Orléans, ce 18 janvier 1886.

Conformément à sa charte, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1885.

Primes sur risques de feu..........	$495,464 05	
Primes sur risques de mer..........	41,553 52	
Primes sur risques de rivière..........	9,908 38	
	$546,925 95	
A ajouter primes non acquises de 1884, acquises en 1885..........	152,925 00	
	$699,850 95	
A déduire:		
Primes remboursées et réfaction (Rebate)..........	$24,640 18	
Réassurances..........	107,189 75	
Primes sur risques non terminés..........	136,280 00	
		682,109 93
Primes nettes acquises..........		$431,741 02
A ajouter: Intérêts et profits et pertes..........		49,041 56
		$480,782 58
Pertes payées sur les risques de feu..........	$295,817 06	
de marine..........	23,755 20	
de rivière..........	3,112 66	
Pertes non ajustées..........	75,500 00	
	$398,184 92	
Commission d'agences..........	75,402 41	
Dépenses d'agences..........	8,865 20	
Taxes et licences..........	3,002 89	
Dépenses de bureau..........	28,172 46	
Dépenses casuelles..........	3,496 72	
		$517,124 60
		$36,342 02
Dividende semi-annuel de 5 0/0 déclaré au 30 juin 1885..........	$15,000 00	

ACTIF.

Argent en caisse..........	$36,120 33
$70,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0..........	86,100 00
$70,000 Bons des Etats-Unis 3 0/0..........	71,400 00
$50,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans..........	52,000 00
$58,220 Bons à Primes de la Nlle-Orléans..........	57,055 60
Dépôt au trésor de l'Etat du Mississippi..........	15,000 00
	$317,675 93
Primes en voie de recouvrement..........	17,693 45
Entre les mains d'agents aux Etats-Unis et en Europe..........	54,632 74
Prêts sur hypothèque..........	54,871 34
Effets à recevoir..........	2,865 00
Bons, actions et autres valeurs..........	12,819 52
Meubles et installations du bureau..........	2,500 00
	$463,077 98

PASSIF.

Capital payé en plein..........	$300,000 00
Dividendes non réclamés..........	2,640 00
Pertes non réglées..........	75,500 00
Primes sur risques non expirés..........	136,280 00
	$514,420 00

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
G. LANAUX, Président.
LÉON SÉRÉ, Secrétaire.
Assermenté et signé devant moi, notaire, ce 19 janvier 1886.
CHAS G. ANDRY, Notaire.
20 janv—1m

QUATORZIEME

Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances du Peuple

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément à sa charte, la compagnie publie le bilan suivant pour l'année finissant le 31 Déc. 1885:

PRIMES REÇUES:

Sur risques d'incendie..........	$167,769 64	
Sur risques de rivière..........	10,911 57	
Sur risques de mer..........	4,400 46	
		$183,081 67
Ajoutez les primes non acquises de 1884..........		32,854 95
		$215,936 62
Moins primes remboursées et réfaction..........	$42,005 41	
Réassurances..........	7,956 66	
		49,962 07
Primes nettes..........		$165,974 55
Pertes, etc., durant la même période—		
Sur incendies..........	$115,723 01	
Sur les rivières..........	3,440 65	
Sur les mers..........	1,299 30	
Taxes..........	1,978 06	
Bureau des réassureurs..........	1,829 39	
Dépenses, etc., moins l'intérêt et le sauvetage..........	9,437 08	
		$133,707 49
		$32,267 06

ACTIF.

Comptant..........	$9,667 20
Primes en cours de perception..........	29,812 46
Biens immobiliers..........	36,782 46
Bons, actions de banques et autres..........	39,096 26
Meubles de bureau et installation..........	2,370 25
Billets garantis par nantissements..........	4,699 68
Billets garantis par hypothèques..........	15,096 26
Billets à recevoir à courtes échéances..........	3,905 46
	$141,430 06

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
ERNEST PRAGST, Président.
M. POPOVICH, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Fait sous serment, pardevant moi à la Nlle-Orleans, le 21 janvier 1886.
J. BENDERNAGEL, Notaire.

Directeurs.
E. Pragst, A. Walz,
M. Popovich, F. Aurmkolk,
B. Salby, M. Vonderbank,
M. Abascal, H. Schroeder,
D. Hughes, A. Bartholomew,
A. D. Finley, A. Haber,
Theo. L. Sugg, S. M. Miller,
Chas Stiegler, Geo. Ellis,
C. Trumpy, O. A. Schneidau,
P. Thormaehlen, Ferd. Goldsmith,
N. Seibel, A. Xiques,
Peter Blaise, B. Campiglio,
Frank Barker.
22jan—1m

Exclusivement préparée avec les feuilles du **Matico** du Pérou, cette injection s'est acquise en quelques années une réputation universelle. Elle guérit en peu de temps les *écoulements* les plus rebelles.

Quinine de Pelletier

ou des 3 Cachets

Adoptée par tous les médecins pour sa pureté et son efficacité contre les Migraines, les Névralgies, les Accès fébriles, les Fièvres intermittentes et paludéennes, la Goutte, le Rhumatisme, les Sueurs nocturnes. Chaque capsule, de la grosseur d'un pois, porte le nom de PELLETIER, agit plus vite que les pilules et dragées, et s'avale plus facilement que les cachets.

Dépôt à Paris, 8, Rue Vivienne.

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des pertes d'incendie.

W. R. LYMAN..........Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE..........Secrétaire

Directeurs:
Joseph Bowling, James T. Rood,
Geo. W. Sentel, Sam'l H. Kennedy,
W. B. Conger, Alfred Moulton,
U. Marinoni, W. R. Lyman,
Harry L. Flash, Chas. H. Dolsen,
J. J. Reiss, S. C. Coulon,
Lucien Delery, Charles Newman,
N. D. Wallace, M. Gillis,
R. F. W. Bachman, C. K. David,
Wm. Garig, A. Rosenfield,
John D. Fisher, Chas. E. Rice,
Joseph Kohn, Charles M. Whitney,
D. R. Calder.

Voir nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas.
10 juil 85—1an

Dix-neuvième état de situation annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

Conformément aux dispositions de sa charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année expirant le 31 décembre 1885:

Primes sur les risques d'incendies..........	$179,058 81	
Primes sur les risques de mer..........	4,885 18	
Primes sur les risques de rivières..........	5,356 64	
Total des primes..........	$189,300 63	
Ajoutez—Risques non échus de 1884..........	37,026 32	
Total des primes..........		$226,326 95
Ajoutez—Intérêt et profits et pertes..........	$ 27,580 00	
Moins les salaires et les frais généraux..........	11,764 03	—15,815 97
Fonds de surplus de 1881..........		15,000 00
Total..........		$257,142 92
Pertes payées—		
Sur les incendies..........	$ 68,951 72	
Sur les mers..........	1,420 56	
Sur les rivières..........	5,683 75	
	$ 76,056 03	
Réassurances..........	35,211 89	
Réductions et primes remboursées..........	48,364 21	
Taxes d'Etat et de ville, corps de sauvetage, service Babcock et souscriptions..........	9,135 16	
		168,767 29
Profits..........		$ 88,375 63
Réserve pour—		
Primes non expirées..........	$ 41,769 60	
Primes non payées..........	7,268 06	
Dividende 5 pour cent déclaré et payé en juillet 1885..........	10,000 00	
Dividende 5 pour cent déclaré le 14 janvier 1886..........	10,000 00	
Fonds de surplus, 1885..........	17,000 00	
Surplus..........	2,337 97	
	$88,375 63	

ACTIF.

Billets reçus pour primes..........	$ 1,725 00
Primes en voie de collection..........	37,163 24
Prêts sur nantissement et hypothèques..........	19,341 67
Bons des Etats-Unis, consolidés de la ville et bons à primes de ville, valeur du marché..........	100,708 00
Actions de banques et autres, valeur du marché..........	16,365 00
Bâtisse No 51 rue du Camp et autres propriétés foncières..........	78,119 11
Meubles de bureau..........	2,102 40
Comptant en caisse et en banques..........	22,851 21—278,375 63

Cet exposé est une juste et exacte copie des livres de cette compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 16me jour de janvier 1886.
[Signé] CHAS E. SEL, Notaire.
Le Bureau des Directeurs, à une réunion tenue le 14 janvier, après avoir mis de côté $2000 pour le fonds de surplus, a résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de 5 pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds capital, et un dividende de 10 pour cent aux actionnaires, en outre de 15 pour cent de réduction déjà alloués sur les détenteurs de polices dites de "participation nette" pour l'année finissant le 31 décembre 1885, payable sur demande.

Etat de la Louisiane—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,465, Division "C"—Alexander Solari vs. ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire Alexander Solari soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire en cette ville, le lundi, 10e jour de mai 1886, à 11 heures du matin, pour délibérer et voter sur l'application du dit pétitionnaire pour un répit; et que dans l'intervalle, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Alexander Solari soient suspendues et que A. J. Lewis, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, député-greffier.
8avril—3f au 10mai.

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'.

49......Rue Carondelet......49

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1886.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'exposé suivant de ses affaires durant l'année expirée le 31 décembre 1885:

PRIMES.

Sur risques d'incendie..........	$413,670 73	
Sur risques de rivières..........	35,801 27	
Sur risques de mer..........	5,665 22	
		$455,137 22
A ajouter primes non terminées de 1884..........		144,500 43
		$569,637 65
A déduire—		
Primes non terminées de 1885..........	$120,704 67	
Primes remboursées..........	48,930 92	
Réassurances..........	78,571 07	
Escomptes et commissions..........	61,576 35	
		$309,783 01
Primes nettes acquises..........		$259,854 64
A ajouter—		
Intérêt et escompte..........	$45,265 44	
Reçu pour sauvetage..........	1,895 65	
Gain dans les valeurs du marché, actif..........	6,009 81	
		$53,170 90
Revenu net..........		$313 025 54
A déduire, pertes payées—		
Incendie.$146,352 66		
Rivières. 9,601 57		
Mer..... 1,028 19		
	$156,982 42	
Dépenses générales..........	10,933 74	
Dépenses d'agences..........	21,234 97	
Salaires et Board of Underwriters..........	25,691 86	
Impressions, fournitures de bureau, annonces..........	3,714 73	
Taxes d'Etat et de ville..........	15,429 58	
		$233,987 30
		$79,038 24
Pertes non payées et non réglées..........		30,593 20
Profits nets..........		$48,445 04

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent comptant..........	$45,794 01
Argent déposé à la Trésorerie d'Etat du Mississipi..........	25,000 00
Billets à ordre, billets sur nantissements, valant..........	174,510 37
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant..........	88,621 24
Billets pour primes, valant..........	23,720 39
Bons des Etats-Unis, valeur du marché..........	123,750 00
Actions et autres bons, valeur du marché..........	261,732 07
Propriétés foncières, estimées à..........	147,900 00
Meubles de bureau..........	3,000 00
Comptes en voie de collection..........	57,866 69
Comptes dus par agents..........	4,144 98
Intérêts dus et échus sur prêts..........	2,701 83
Dû pour sauvetage..........	450 00
	$959,191 88

PASSIF.

Capital..........	$700,000 00	
Surplus..........	70,445 04	
Primes non acquises..........	120,704 67	
Pertes réglées et non réglées..........	30,593 20	
Bills pour réassurances..........	9,250 67	
Dividende du 31 décembre 1884..........	198 90	
Dividende, 4 pour cent, déclaré le 11 janvier 1886..........	28,000 00	
		$959,191 88

Ce qui précède est une copie correcte faite des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 12e jour de janvier 1886.
(Signé) EDWARD IVY, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue le 11 du courant, il a été décidé de payer sur demande un dividende-intérêt de QUATRE POUR CENT sur le capital de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. PHELPS, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

—DIRECTEURS—
John I. Noble, A. Brittin,
John Chaffe, John I. Adams,
Richard Milliken, R. T. Buckner,
Samuel Friedlander, Chas. E. Black,
R. M. Walmsley, John V. Richards,
A. H. May, Thomas Day,
Samuel H. Boyd, Samuel Delgado,
Wm. J. Behan, John P. Richardson
B. F. Eshleman, Jas. T. Rodd,
C. J. Lyeda, John Phelps,
A. T. Janin, Jules A. Blanc,
Louis Bush, W. H. Bonnger,
14janv—1m.

Avis aux Créanciers.

Etat de la Louisiane—Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans—Phillip Saal vs. ses créanciers—No 17,578, Division A—Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Phillip Saal soit convoquée et tenue pardevant Charles Rolle, notaire en cette ville, le MERCREDI 19e jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de voter et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du pétitionnaire soient suspendues, et que Charles Drolla, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 16 avril 1886.
Signé: A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
17 avril—3 f en 30 j

Etat de la Louisiane, Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans.—Mathilda Kolsky, femme d'Isidore Heiman, vs. ses créanciers—No 17,643—Division C.—Ordre de Cour—Que la cession des biens de la pétitionnaire Mme Mathilda Kolsky, femme d'Isidore Heiman, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit tenue et convoquée pardevant Theodore A. Bakewell, notaire, à son bureau No 94 rue Camp, en cette ville le MARDI, 25me jour de mai 1886, à 11 heures A. M., à l'effet de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire et pour nommer un syndic, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues, et que Ernest Morel, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 22 avril 1886.
[Signé] F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
23 avril—3f en 30 j

Succession de C. E. McVean et C. E. McVean & Co. vs. leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Nos. 15,554 et 16,147, consolidées—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Veuve C. E. McVean, administratrice de la succession de C. E. McVean et par Joseph A. Walker, syndic des créanciers de C. E. McVean & Co., ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28avril—28—2, 7mai.

Etat de la Louisiane—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 17,467, Division D—Henry Montreuil vs. ses Créanciers—Ordre de Cour—Qu'une session des biens du pétitionnaire Henry Montreuil, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Marcel T. Ducros, notaire en cette ville, le LUNDI, 10e jour de mai 1886, à 11 heures a. m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour élire un syndic et pour voter sur toutes les matières qui peuvent leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que H. Heidenhain, Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 7 avril 1886.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
9avril—1f par sem. au 10 mai.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi, 6 mai 1886

COMPTOIRD'ÉCHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

	Echanges.	Balances.
Jusqu'ici cette semaine..........	$4,996,141 00	$704,880 00
Même temps la semaine dernière..........	4,756,263 00	614,140 00

ARGENT AMERICAIN.

Argent américain (étalon .... au pair
.. .. (trade dollar). 78 c

MONNAIE ETRANGERE.

Dollar mexicain..........	78½	
Pièces de 5 francs..........	80@	
Pièces de 20 francs..........	$3,80@	3,90
Souverains..........	4,80@	4,95
Pièces de 10 thalers..........	7,50@	....
Doublons espagnols..........	15,40	
Doublons patriotes..........	15,35	
Doublons mexicains..........	15,40	
Pièces de 20 pesos mexicaines..........	....@	19,40
Or de l'Amérique du Sud..........	80c par pes	
20 marcs prussiens..........	4,60@	4,75
Or de la Californie..........	7@8 0/0 esc	
Or américain, poids léger..........	95@	97
Or américain, mutilé..........	5 0/0 d'escompte	

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent continue à être en demande modérée, mais toujours abondant et facile.
Prêts sur demande: aux banques 3 à 4 pour cent; en dehors des banques, 3 à 4 pour cent.
Les taux d'escompte par an sont comme suit:
Papier de commerce exceptionnel. 6 pour cent
.. .. A1.......... 7@8 ..
Prêts sur garanties collatérales... 4@6 ..
Hypothèque A1.......... 7@8 ..

New York—Taux de l'argent, 3.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre, 2 0/0; consols, 101 5/16; lingot d'argent, 45⅞; U. S. 4's, 128¼.
Paris—Rentes, 82.70.

CHANGE.

REISCHMARKS—Commercial 95 @95⅛
Le STERLING est stable.
eConnaissement de navire A1 clear.......... 484¾@ 485½
eTraites de banques.......... 487
eSoixante jours.
Les FRANCS sont stables.
eFrancs de commerce.......... 5,19⅜
eTraites de banques.......... nom.
eSoixante jours.
Le CHANGE A VUE SUR NEW YORK est stable.
Traites de commerce 50c. d'escompte
Les banques tirent des chèques à $1 50 de stable par $1,000.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Bureau à 11 A. M.
10 actions du Citizens' Bank ....$ 50
50.. do..........do..........do.......... 49¾
$15,000 Louisiana 4's small.......... 71¾
$6,000 Bons à prime.......... 97⅞
5,000 City 6 0/0 certificates.......... 103⅞

Bureau à 2 P. M.
37 actions du Citizens' Bank.......... 50
$7,000 Louisiana 4's.......... 73
5,000 Louisiana 4's small.......... 71½
5,000..........do..........small.......... 71¼

Au-dehors de la Bourse.
20 actions Brush Electric L. Co..........$ 70
$10,000 Bons à prime.......... 98

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

Banques.	Valeur au pair	Offre	Demande
Canal & Banking Co..........	100	131½	
Citizens..........	100	51	51¾
Germania National..........	100	138½	140
Germania Savings..........	100	140	....
Hibernia National..........	100	140	145
Louisiana National..........	100	115	117¾
Metro. Loan & Savings..........	100	117½	120
Mutual National..........	100	....	121
N O National..........	100	329	....
People's..........	50	....	55
State National..........	100	....	101
Union National..........	100	104¾	105¾
Whitney National..........	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins..........	100	40	42½
Factors and Traders Ins..........	100	82	86
Firemen's..........	50	....	....
Germania Ins Co..........	100	....	....
Hibernia Ins..........	100	....	105
Home Ins..........	40	27¼	28½
Hope Ins..........	100	104	107
Lafayette..........	50	65	68
Merchants Mutual..........	100	59½	60½
Mechanics' and Traders..........	100	110½	....
N Orleans Ins As..........	30	19	....
N Orleans Ins Co..........	50	36	38
People's Ins..........	25	....	....
Sun Mutual Insurance..........	100	128	....
Southern Ins Co..........	100	89½	90
Teutonia..........	100	123	126
Chemins de fer urbains.			
Carrollton..........	100	93½	96
Crescent City..........	100	64¾	....
Canal and Claiborne..........	100	....	....
New Orleans City..........	50	97½	99¼
Orleans..........	50	38½	43
St-Charles Street..........	50	69	70½
Actions diverses.			
Bienville Oil Works Co..........	100	....	65
C C Slaughterhouse..........	50	25¼	30
Imp Bonded Warehouse..........	100	....	....
Jeffer City Gas Light Co..........	100	....	....
Louisiana Ice Man Co..........	50	9½	10¼
La State Lottery Co..........	100	....	....
La Oil Co..........	100	12	25
Metairie Cimetry Ass..........	100	....	....
N O Gas Light Co..........	100	103¼	104
N O Waterworks Co..........	100	64	65¼
2Planters Crescent Oil Co..........	100	....	....
Sugar Shed Co..........	60	53	....
Sout'er Mfg & Export'g Co..........	100	....	....
Southwestern Brush Electric Light Co..........	100	68	85
Bons d'Etat.			
Louisiana 4 s..........		72¾	73½
.. Three (Baby bonds)..........		51¾	....
Bons de ville.			
Premiums..........		97¾	98
Premium drawn number..........		....	....
Privilege on Premiums..........		....	....
Consolidated 6's..........		....	....
.. Crossman..........		110	....
Consolidated Extended..........		....	....
.. Crossman..........		109¾	110½
Extended 6's..........		104	....
.. Railroad..........		....	....
.. Waterworks..........		....	....
.. Park..........		....	....
City 6 0/0 certificates..........		103⅞	104¼
City 6 0/0 Cts for Consol Coup		105	106
City 7's new..........		110	112½
Bons divers.			
Cotton Exchange Stock..........		....	....
Produce Exchange Stock..........		....	....
Stock Exchange Stock..........		....	....
Mechanics, Dealers, and Lumbermen's Exchange Stock..........		....	....
U S 4 0/0..........		126½	....
Canal & Claib. St RR mort..........		....	....
New Orleans, St-Louis & Chicago RR			
Jackson RR 1st mort..........		103½	....
Jackson RR 2d mort. coup..........		....	....
Jackson RR 2d mort. debt..........		....	....
Morgan's L & T 1st gold mort..........		....	....
N O Pacific RR 1st gold mort..........		58½	....
St-Charles Hotel Co mort..........		....	....
Crescent City 1st..........		109	114
N O City RR Co mort..........		....	110
St-Charles St RR mort. 15 y'rs		....	....
N O Waterworks Co mort..........		111	113
La Ice Mfg Co mort..........		100	....
Levee & Cotton Press mort..........		....	....
La Electric L. 1st mort..........		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants Ordin. 1884..........		50	....
State Warrants Ordin. 1885..........		....	70
do do do 1886..........		....	....
Police Cts..........		....	....
School Cts..........		....	....
City Scrip. old..........		....	....
.. new..........		58	65
Jan. In. Cts. on State Consols..........		....	....
Cts émis en vertu de l'acte 93 de 1880..........		....	....
Unpaid State Coupons No 12 (Janv. 1 1880)..........		....	....
Unpaid State Coupons prior to No 12..........		36	45
Unpaid City Coupons..........		....	....
Half paid Coupons..........		....	....
State School Warrants..........		....	....

1 Avec dividende. 2 Sans dividende.
3 Avec coupon. 4 Sans coupon.
5 Crossman's Issue. 6 New Stock.
Pour moins de $5000 et plus de $1000.

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches, et nos statistiques de coton nous viennent du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS.

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 2,500 balles, comprenant 200 balles après 2:30 p. m. hier.
Le marché est ferme.
Les cotons tachés sont de ⅛ à 5/16 plus bas que les cotons blancs.
Délivré sur contrats, 300 balles.

	Aujourd'hui	Hier	Même jour la semaine dernière
Low Ordinary..........	6⅞	6⅞	6 13/16
Ordinary..........	7⅜	7⅜	7 5/16
Good Ordinary..........	8⅛	8⅛	8
Low Middling..........	8½	8½	8⅜
Middling..........	9	9	8⅞
Good middling..........	9¾	9¾	9 11/16
Middling Fair..........	10⅜	10⅜	9 9/16
Fair..........	11⅝	11⅝	11 9/16

FUTURS.

Stables.
Mai 8,93 à 8,94; juin 9,01 à 9,02; juillet 9,14 à —; août 9,18 à —; septembre 8,94 à 8,95; octobre 8,78 à 8,79; novembre 8,72 à 8,74; décembre 8,77 à 8,78; janvier 8,87 à 8,88; février 8,99 à 9,00; mars — à —.
Les ventes comprennent 14,100 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui à midi le middling était coté à la Nouvelle-Orléans à 9; à Galveston à 9; à Mobile à 8 15/16; à Savannah à 8¾; à Charleston à — à 9; à Wilmington à 9; à Norfolk à 9; à Baltimore à 9 3/16; à New York à 9¼; à Boston à 9⅜ à 9½; à Philadelphie à 9⅜; à Memphis à 9; à Augusta à 8⅝; à Cincinnati à 9 et à St-Louis à 9.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Ferme.
Cotes: Ordinary 8 11/16; Good Ordinary 8 1/16; Strict Good Ordinary 8½; Low Middling 8 13/16; Middling Uplands 9 5/16; Middling Orleans 9½; Middling Texas 9½.

FUTURS

Inactifs mais stables.
Mai 9,28 à 9,29; juin 9,34 à 9 35; juillet 9,44 à 9,45; août 9,53 à 9,54; septembre 9,39 à 9,40; octobre 9,20 à 9,21; novembre 9,15 à 9,16; décembre 9,18 à 9,20; janvier 9,25 à 9,28; février 9,35 à —; avril 9,46 à 9,48.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans, depuis le 1er septembre, 1,666,125 balles; même temps l'année dernière, 1,498,765 balles; à tous les ports des Etats-Unis, 5,089,462 balles; même temps l'année dernière, 4,663,771 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 1,368,790 balles; même temps l'année dernière, 1,269,331 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 3,644,365 balles; même temps l'année dernière, 3,571,558 balles.

STOCKS—A la Nouvelle-Orléans, 161,036 balles; même temps l'année dernière, 115,483 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 663,843 balles; même temps, l'année dernière, 522,793 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Ferme avec une assez bonne demande.
Cotes—5 3/16d pour le Middling Uplands 5¼d pour le Middling Orléans.

FUTURS.

4 p. m.—Inactifs.

MARCHE DU HAVRE.

Calme.
Cotes—61¼fr. pour le Très Ordinaire (sur place) et 61¼fr. pour le Low Middling (sur mer.)

SUCRE ET MELASSE.

Nos cotes du sucre représentent le marché en gros sur la levée.
SUCRE—Open kettle inactif et Centrifugal inactif.
Ventes 1277 barils et 136 boucauts de sucre et 113 barils de mélasse

OPEN KETTLE—

Choice..........	—@5 5/16	
Strictly prime..........	—@ 5¼	
Prime..........	—@ 5¼	
Fully fair..........	4¾@ 5⅛	
Good fair..........	4¾@ 5⅛	
Fair..........	4¾@ 5⅛	
Good common..........	4½@ 4¾	
Common..........	4½@4 9/16	
Inférior..........	3½@ 4⅛	

CENTRIFUGAL—

Plantation granulated..........	—@ —	
Off granulated..........	—@ 6¾	
Choice white..........	—@ —	
Off whites..........	6⅛@ 6¼	
Gray off white..........	—@ —	
Choice yellow clarified..........	6 @ —	
Prime yellow..........	5⅞@ —	
Off yellow..........	—@ —	
Seconds..........	4¼@ 5⅛	

MELASSE—Stable.

Fancy..........	Nominal.
Choice..........	—@ —
Strict prime..........	—@ 32
Good prime..........	—@ 32
Prime..........	20 @ 22
Good fair..........	17 @ 18
Fair..........	15 @ 16
Good Common..........	13 @ 14
Common..........	—@ —

CENTRIFUGAL—Stable.

Choice..........	Nominal
Strictly prime..........	} 16 @ 20
Good prime..........	
Prime..........	
Fair..........	} 13 @ 14
Good fair..........	
Good common..........	} 10 @ 12
Common..........	
Inferior..........	

SIROP— —@—.

RIZ DE LA LOUISIANE.

Rapport officiel du New Orleans Produce Exchange

RIZ CLEAN—Calme et stable

Fancy..........	nominal
Choice..........	@
Prime..........	@
Good..........	4 @4½
Fair..........	3½@3¾
Ordinary..........	3 @3⅜
Common..........	2 @3
No 2..........	2 @2¾

RIZ BRUT—Très calme.
$1 50 à 3 25 le baril de 162 livres.
(Les cotes ci-dessus sont pour les lots en gros en premières mains. Les détaillants demandent ⅛ à ¼c de plus.)
Au-dehors de la Bourse le riz poli est coté à $12 00 pour le bolted et $10 00 pour le unbolted, et le son $8 00 à 8 50.

FARINES ET GRUS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Stable.
Extra fancy à $4.85 à 4.90; Fancy $4.62½ à 4 75 le baril; choix $4 50 à 4 60; family $—

FARINE DE MAIS—$1 95.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winther wheat flour patente $5 62½ à 5 87½ le baril; extra fancy $5 10 à 5 25; fancy $4 75; choix $4 50 à 4 62½; Minnesota flour, bakers $4 50 à 4 62½; patente $5 37½.
FARINE DE MAIS—$2 05.
CREAM MEAL—Choice $2 25 à 2 35.
GRU FIN—Choice $2 30 à 2 35.
GRU—Nominal à $2 75 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$4 00.
OAT MEAL—Coarse $5 50 à 5 75; fine 5 25 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — Le marché est coté 47 à 48 pour le blanc; 46 à 47 pour le mêlé et à 49 pour le jaune.
AVOINE—De l'Ouest 39; Texas —.
SON—75 à 77½c.
FOIN—Prime $16 00 à 17 00; Choice $18 50 à 19 00.

AU-DEHORS DE LA BOURSE.

Les petits lots se vendent aux prix suivants: mais 2 à 4c de plus par boisseau: avoine 2 à 4c de plus par boisseau; son 5 à 8½c de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont en demande modérée et stables.
MESS PORK—$10,00.
VIANDES SALEES SECHES — Epaules 4 15; shortrib sides 5 60; long clear 5 50.
BACON—Epaules 4⅝ à 4¾; short rib sides 6,15; long clear sides 6.05.
GRAISSE—En tierçons, raffined, 5⅝ à 5¾.
JAMBON—10.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ⅜c pour les autres articles provenant du porc.

AU-DEHORS DE LA BOURSE

MISCELLANEES—Jobbing — Prime mess $9 25 à 9 50; family pork, $9 25; extra prime and rump pork, 9 00 à $9 25. Plain or canvassed shoulders 5 à 5½, selon la qualité. Boston cut shoulders fancy, small, 7 à 7¼. California hams, 6¼ à 6¾; fancy breakfast bacon, 8½ à 9; choice to fancy s. c. c. hams, 9½ à 10¼c medium to ordinary s. c. hams, 8 à 9c; fancy hams, 5 à 7½c; common hams, 3 à 4c. Pig pork $5 25 à 5 50 le demi-baril et $9 50 à 9 75 le baril.
BŒUF—Jobbing—Extra plate beef $10 50 à 10 75; plate beef $9 50 en baril; extra plate $5 75 en demi-baril; extra mess $5 00 à 5 25 en demi-baril; extra mess beef $8 75 à 9 00 le baril; New York Fulton market $7 25 le demi baril.

GROCERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots.
CAFE—Prime 10¼; good 10 à —; fair 9½ à —; ordinary 10 à —; common 7¼ à — la livre.
THE—Extra Formosa, 85c à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c; fair to medium 24 à 35 imperial extra choice 80c à $1 00; fine to choice 30 à 60c; hyson and young hyson, 35 à 38 gunpowders, fair to finest 30 à $1 20.
BEURRE — Western Creamery—Extra 24 à 25; extra firsts 22 à 23; firsts 19 à 20; seconds 17 à 18; cold storage butter à à 10; Western Dairy—Extra — à 18c; extra firsts — à —; country packed best — à —; common — à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams, fancy, 12½ à 13; Western Cheddars full cream 11 à 11½; Western twins, full cream, fancy, 10 à 11½; Western flats, fancy full cream, 10 à 11; Western flats, part skims, choice 3 à 4; Western flats, skims, 6 à 7.
SAVON—De la Louisiane—Maginnis—family 3¾ à 4c la livre; olive 4½ à 5; dark mottle 3¾ à 4c; Kellers—Magnolia — à 3¼c; Eagle — à 3; Olive 3¾ à 4. De l'Ouest—Kirk's—Olive 4½ à 4¾; Blue India 5¾ à 6; St. Rollix, XXX German Olive 4 à 4¼; Proctor & Gamble Extra Olive 4¼; Every day 4¼; Family 4; Ivory $7 00 per box; miscellaneous, Red Castile 7½ à 8½; White Castile 9½ à 10¼.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 70c; Gretna Coarse 60c; City Fine 90c; Gretna Fine 80c; City Crushed 80c; Rock Salt ¾c la livre; pocket Salt 1½ à 5, selon la grosseur.
CHANDELLES STAR—Full weights 11c la livre.
AMIDON—3 à 3¼c la livre.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c de plus pour les petits lots et ½ à 1c de plus par livre
DU PAYS—Pommes $4 00 à 5 00 le baril; pacanes de la Louisiane 4 à 20c, selon la grosseur; du Texas 5 à 12½; pistaches rouge du Tennessee 4 à 5c la livre; de la Virginie 7c; pommes sèches ¼s 3½ à 4; sliced 5½ à 6; evaporated 8 à 8½.
ETRANGERS — Oranges de Valence à $6 50 à 7 00; oranges impériales $4 50 à 5 00 la boîte; oranges de Palerme $3 50 à 4 00; oranges de Messine $3 50 à 4 00; Citrons de Messine $5 25 à 6 00; Citrons de Palerme $5 25 à 6 00; Raisins layer new $2 90 la boîte; en demi boîte $1 60; en quart de boîte 90c; Londres layer $3 25; en demi-boîte $—; en quart de boîte $1 00; en quart flats $1 25; Bananes $1 00 le régime; Figues bananes $1 50 à 2 50 le régime; Ananas nominal la douzaine; Dates 6c la livre; Dates persanes 8 c la livre en boîte; Fard dates 9c. Currents 6½ à 7c la livre; Figues sèches layers 17c la livre; boîtes ovales 14 à 15c; Figues de Naples $2 50 la boîte; Prunes 7c la livre; Citrons 25c la livre; Amandes Tarragana 18c la livre; Isica 15c; Noix du Brésil 10c la livre; Filberts 12½c; Noix anglaises 15c; Noix françaises 14c; Marrons italiens 12 à 14c; Noix de coco $35 00 le 1000, 3¾c pièce en baril.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton, $8 00 par ton.; oil cake de la campagne à $18 00 per long ton f. o. b.; de la ville $19 00 per long ton f. o. b.; farine de graine de coton à $19 00 per long ton f. o. b.; huile de coton crue 21 à 23c le gallon ex-levée; huile raffinée nominal à 28 à 30

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix en gros au landing. Les marchands obtiennent — à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE — Western $1 00 à 1 50; de la Louisiane $2 25 à 3 75.
PATATES DOUCES—California yams $1 75 à 2 25; spanish yams $2 25 à 2 50.
OIGNONS—De la Louisiane $3 50 à 4 00
AIL—De la Louisiane 40 à $1 00 le paquet.
CHOUX—Louisiana $3 50 à 4 00 par crate.
CHOUCROUTE—St-Louis $6 50 à 7 00, Chicago $6 50 à 7 00.
HARICOTS—Choice Northern 2¾ à 2½; Red kidney choice 3; New-York red kidneys 3½; western white choice 3 à 3¼; pois verts nouveaux 2½c. Cow peas clays $1 50 à 1 60 per bushel; high clay mixed $1 50 à 1 60; mixed $1 40 à 1 45; whip p'rwill $1 50; red $1 45.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 25 à 50c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 5 à 10c de plus par douzaine d'œufs.—Grosses volailles de l'Ouest $4 00 à 4 50 la douzaine; poulets $2 00 à 2 50; canards $3 00 à 3 50; oies $4 00 à 5 00; dindes $15 00 à $17 00. Les grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50; poulets $2 50 à 3 00; canards $2 50 à 3 00; oies $3 50 à 4 00; dindes $9 00 à 12 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest à 11c; ceux de la Louisiane 11.
SUIF — 5c la livre pour celui de la ville; 4c celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 22c la livre.
MIEL—Strained 35 à 40c le gallon.
LAINE — Burry à à 12c la livre; Louisiana clear 19 à 20 clear lake 20 à 21½ c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au dessus 7 c, steer et peaux de vaches 30; 70 livres à 5½c; kips, 14 à 30 livres, 7c; peaux de veau 75c pièce.
PEAUX DE CAMPAGNE—Green salted 7, dry flint 12½; dry salted 11c la livre; amaged green hides 2c off; damaged dry 1/3 off.
PELLETERIE—Otter $1 00 à 3 50; castor (opened) 50c à $1 00 pièce; loutre — à 15 c. pièce raccoons — à 15c.
PEAUX — Chevreuil 15c la livre; mouton 10 à 50c pièce; chèvre 10 à 30c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c la livre; grise 1½ à 1¾c; noire 2¾ à 3c.
PLUMES—Plumes d'oies de première qualité 40 à 55c la livre; commun 10 à 15c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 5c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES — Lugs heavy 5 à 7c; light 4½ à 6; leaf 7 à 11; burley 5 à 18.
TABAC MANUFACTURE—Jobbing, par livre—Fine plug 80c à $1 05; fine medium 53 à 63c; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 27 à 35c. Bright navy, 30 à 46c. fancy natural leaf 50 à 80c; fine cut chewing 30 à 67c; granulated smoking 33 à 60.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à — de plus par baril. Pitch $1 50 à —; goudron $3 25 à — le baril; $2 00 à — le demi-baril. Résine—D E et F $1 15, G $1 25, H $1 75; I $2 75; K $2 75; M —; N —; W G, —. Essence de térébenthine 34 à —c; jobbing 3 à 4c de plus le gallon.
TOILE D'EMBALLAGE—En petits lots—Bagging, 1¾ livre 9 à 9¼c la yarde; 2 livres 9½ à 9¾c, 2¼ livres. 10¼ à 10¾. bailing twine — à 15c la livre.
COTTON TIES—$1 15 net le paquet.

CHARBON.

PITTSBURG—Détail—Famille 50c le baril; $5 00 le boucaut; Anthracite $9 00 à 9 50 le ton; bateaux 40 c; steamers $4 25 la ton ne en gros 30 à 32c le baril.
ALABAMA—Pratt steam coal 40c le baril; Splint 45c; Helena coal, pour familles, 50c; Montevallo 60c. Pratts coal sur chars par le L. and N RR $3 50 le ton.; Helena coal $3 75 le ton.

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt s..........	6 00 @	7 50
Double bit..........	15 00 @	....
AXLE GREASE—Frazer's..........	5½@	6
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in..........	7 00	@22 00
BRASS—Sheet par livre..........	25 @	....
COTTON SCRAPERS..........	2 75 @	3 00
CHAINS—Trace..........	30 @	75
Ox, ⅜..........	5 @	7
COPPER—Roofing par livre..........	22 @	....
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus..........	18 @	20
HOES—H. B. No 0 to 6..........	2 50 @	5 50
A. B. No 00 to 3..........	2 75 @	6 00
Lyndon s bright crown,00000 to 3..........	4 00 @	8 00
ROTARY HOES—Mallon's..........	80 00 @	....
Avery's..........	125 00 @	....
Stubble diggers..........	60 00 @	....
HOLLOW WARE—Skillets..........	3 @	4
Anvils..........	10 00	@12 00
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ⅜ to 1..........	2 @	2½
Round, 1 to 1⅞ inches..........	@	2½
Painted..........	4½@	4½
Bands—Light, 3 to 6x½..........	3 00 @	3 25
Heavy, 3½ to 6x¼ inches..........	2 75 @	3 00
Hoops—1 to 2 inch..........	3½@	4½
Sheet—No 10 to 14 G..........	3 00 @	....
Galvanized, No 26 G..........	7 50 @	....
Roofing..........	@	....
Pig, per ton..........	@	....
LEAD—Pig, par livre, 5¼c.		
Sheet, par livre..........	7 @	....
NAILS—10d, 60d basis..........	2 75 @	....
Cut spikes..........	2 90 @	....
OAKUM—Navy..........	7½@	....
United States Navy..........	9 00 @	....
Best..........	10 00 @	....
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1..........	2 75 @	5 00
Avery, steel..........	4 50	@20 00
Avery, double shovels, wood-en beams, net..........	....	@ 2 75
Avery, double shovels, iron beams, net..........	2,75 @	3 50
Magnolia sweeps, all sizes, net..........	2 75 @	3 00
Double plows, Allemon's, No ½ to 2, each..........	37 50	@50 00
PLOW STEEL—5 to 12x½ to 2/3		
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis..........	8 @	9
Manila..........	13½@	14½
Cotton, 5-16 et ¾..........	14 @	15
SPADES—Ames'..........	10 50	@12 00
Rowlands'..........	6 00 @	7 00
SHOVELS—Ames'..........	9 50	@11 00
Rowlands'..........	6 00 @	7 00
SWEEP IRON—7 to 12x¼ to 5/16	@	4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches..........	14 50 @	....
I. C., do..........	10 50 @	....
1x14x20..........	7 00 @	....
I. C., 1x14x20..........	5 25 @	....
Block, par livre..........	23 @	....
TURPENTINE—Par gallon..........	38 @	....
VISES—Peter Wright's..........	....	@16 00
WIRE—Barbed fence, galvanized..........	5 @	½
ZINC—Sheet par livre..........	6½@	7

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon..........	2 15@	2 20
BRANDIES—Du pays, le gal..........	3 00@	3 50
Pêche—vieux, le gallon..........	2 35@	2 75
Pomme..........	2 35@	2 75
COGNAC—Importé — 1882, le gallon..........	4 80 à	....
1878..........	5 50@	....
1875..........	5 75@	....
1870..........	6 50@	....
1860..........	7 40@	....
1865..........	8 00@	....
1848..........	12 00@	....
Otard Dupuy & Co's Cognac 1882	5 50@	....
1870	7 00@	....
1854	9 00@	....
1848	10 25@	....
Bisquet, Dubouche &co, Cognac 1878..........	4 50@	....
1870..........	5 50@	....
1848..........	9 00@	....
WHISKY—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon..........	1 05@	1 15
Ouest..........	1 14@	1 16
Bourbon..........	1 40@	3 50
Seigle..........	1 50@	3 50
Ecosse, importé..........	4 00@	4 25
Irlande, importé..........	4 00@	4 25
Duffy's malt whisky, par caisse..........	9 00	
par gallon..........	3 00	
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon..........	1 15@	1 18
Hollande, par gallon..........	2 75@	2 85
Sir Robt. Burnett's Old Tom..........	3 15@	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom par caisse..........	8 50@	9 00
Holland, par caisse..........	7 25@	7 50
VINS ROUGES—California Claret, le gallon..........	40@	45
Zinfandel No 1, le gallon..........	60@	65
Clarets importés — Ordinaire par baril..........	57 00@	60 00
Clarets de famille, par baril..........	65 00@	75 00
Clarets fins, le baril..........	90 00@	175 00
Médoc, la caisse..........	6 00@	....
St-Julien, la caisse..........	6 50@	....
Margaux la caisse..........	7 00@	....
Pontet Canet, la caisse..........	10 00@	....
Larose, la caisse..........	12 00@	....
Léoville, la caisse..........	12 00@	....
Château Lafitte, la caisse..........	28 00@	....
Ordinaire, la caisse..........	3 00@	3 50
Château Dillon, par cask..........	125 00@	....
Blanquefor, par cask..........	105 00@	....
Château Dillon, par caisse..........	7 50@	....
VINS BLANCS—California, le baril..........	40 00@	45 00
Importé, de famille, la bar..........	65 00@	80 00
Importé, fin, la bar..........	90 00@	175 00
Graves la caisse..........	6 00@	....
Sauternes, la caisse..........	6 50@	....
Haut Sauternes, la caisse..........	10 00@	....
Latour Blanche, la caisse..........	18 00@	....
Château Yquem, la caisse..........	20 00@	30 00
Ordinaire, la caisse..........	3 25@	3 50
Muscat, la caisse..........	4 25@	6 50
Madère, Cette, le gallon..........	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gal..........	3 50@	5 00
Madère, la caisse..........	12 00@	25 00
Sherry, Cette, le gallon..........	1 00@	1 01
Sherry Genuine Xérès, le gallon..........	1 50@	5 00
Sherry, la caisse..........	9 00@	25 00
Très vieux porto, la caisse..........	6 00@	....
CHAMPAGNE—Rœderer Carte Blanche, qts, par douz..........	27 00@	....
Piper Heidsieck qnts par douz..........	24 75@	....
G. H. Mumm's & Co. Dry Versenay..........	24 75@	....
Extra Dry..........	28 50@	....
Drymonopole, Heidsick & Co par caisse, quarts..........	30 00@	....
Pints, par caisse..........	32 00@	....
Hy Cliquot—qnts par douz..........	24 00	
pts..........	26 00	

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1.000 FEET.

Sawn Tim No 1	$14 00	Plank No 1	$14 00
No 2	13 50	No 2	13 00
No 3	12 50	No 3	12 00
Scantling No 1	13 50	Flooring No 1	17 50
No 2	12 00	No 2	17 00
No 3	11 50	No 3	16 00
Ceiling No 1	15 00	Weath Bds No 1	13 50
No 2	12 00	No 2	10 00
No 3	9 50		
Boards, No 1	15 00	Boards No 2	12 50
No 3	12 00	No 4	9 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	23 00	Ceiling, No 1	19 00
No 2	16 00	No 2	14 00
No 3	14 50	No 3	13 00
Weath Bds No 1	15 00	Boards, No 1	19 00
No 2	12 50	No 2	16 50
Boards No 3		No 4	12 50

CYPRESS—FISHERS.

No 1	50 00	No 2	25 00
No 4	18 00		

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	30 00	Boards, No 2	25 00
No 3	19 00	No 4	18 00
No 5	12 00	No 6	10 00
Dr'ed Bds No 1	34 00	No 4	17 00
No 2	31 50	No 5	15 00
No 3	29 00	No 6	13 00

WHARF TIMBER.

No 1	9	No 3	7
No 2	8		

MAHOGANY TIMBER.

No 1	8	No 3	3
No 2	5		

CEDAR TIMBER.

No 1	7	No 3	2½
No 2	5		

WALNUT LUMBER

No 1	100 00	No 2	60 00
No 2	90 00		

OAK LUMBER.

No 1	50 00	No 3	
No 2	30 00		

SHINGLES.

No 1	3 75	No 3	
No 2	3 50		

LATH

Per 1.000...... 1 75

Lime..........	$1 00@1 15
Cement domestic..........	1 75@ ....
Cement, imported..........	2 75@ ....
Slate..........	6 00@6 50
Roofing tiles..........	16@ 18
Repressed brick..........	15@ ....
Ordinary..........	8 00@9 00
Sand..........	25@ ....
Shells, small..........	40@ ....
Shells, large..........	1 25@1 50

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—		
Choice fat par liv. gross..........	4 @	4½
fair to common..........	3 @	3½
MISSISSIPPI, ALABAMA, &C, GRASS		
CATTLE—1re qualité, par tête..........	$20 00@	25 00
2me qualité, par tête..........	$12 00@	18 00
Vaches communes et vieilles..........	7 00@	10 00
VEAUX—1re qualité, par tête..........	9 00@	10 00
2me qualité, par tête..........	5 00@	8 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête..........	9 00@	11 00
2me qualité, par tête..........	6 00@	8 00
PORCS—Good fat Western, par liv. gross..........	4 @	4½
Fair Ouachita par liv. gross..........	— @	—
MOUTONS—Choice, par tête..........	$2 50@	3 00
Fair, par tête..........	1 00@	2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête..........	60 00@	80 00
2me qualité, par tête..........	20 00@	50 00

CHEVAUX ET MULETS.

Prix du Marché.

Chevaux communs..........	$ 80@125
Bons chevaux de trait..........	125@160
Chevaux de selle et de voiture..........	175@250
Mulets pour habitations sucrières..........	180@210
Mulets, qualité moyenne..........	150@180
Mulets pour coton..........	125@160
Mulets communs..........	75@125

FEUILLETON.

No 38 Commencé le 24 mars 1886.

PORTE CLOSE

—PAR—

F. Du Boisgobey.

X

—Suite—

La pensée de Viviane revint à ce duel qui devait être déjà engagé, et elle oublia momentanément sa sœur pour ne plus songer qu'à ce qui se passait dans ce champ-clos que lui cachait le mur du vieux fort.

Elle s'étonnait que le combat n'eût pas encore pris fin. Un quart d'heure, c'est long pour ceux qui ferraillent, elle savait cela, ayant souvent entendu le général, qui était une fine lame, raconter ses anciens duels. Elle savait aussi qu'on ne s'entend pas toujours facilement sur le choix du terrain et qu'il s'écoule un certain temps avant que les témoins engagent les épées et que l'un d'eux prononce le mot sacramentel: Allez, messieurs! Elle savait encore que des combattants d'égale force sont quelquefois forcés de s'arrêter pour se reposer. Il y a ce qu'on appelle dans la langue spéciale du duel, des reprises.

Mais tout a un terme et elle attendait depuis vingt minutes.

Il ne lui était pas venu à l'esprit que les deux adversaires, d'accord avec leurs témoins, avaient choisi le pistolet. Elle se doutait encore moins qu'une discussion s'était élevée sur le point de savoir comment on réglerait le feu.

M. de Trigavou, par la bouche de sir John Harris, demandait le tir à volonté. M. Allanic, qui se défiait de l'habileté de son ami Olivier, avait proposé le tir simultané, à trente pas et au commandement, et n'en démordait pas.

Le docteur tenait aussi pour le mode de combat le moins dangereux, mais le docteur, n'étant là que pour donner des soins en cas d'accident, n'avait pas voix consultative.

Olivier avait fini par trancher la difficulté en déclarant qu'il acceptait toutes les conditions de son adversaire.

Cela étant réglé, il avait encore fallu trouver une place convenable, examiner les armes pour s'assurer qu'elles étaient du même calibre et déclarer que, pour égaliser complètement les chances, chacun de ces messieurs se servirait d'un pistolet de la paire apportée par M. Allanic et d'un pistolet de la paire appartenant à sir John Harris.

On ajouta à ces conventions une clause supplémentaire qui était que, après les quatre balles tirées sans résultat, l'affaire serait terminée.

Mlle de Bourbriac, qui ignorait tout cela, commençait à croire que le duel n'aurait pas lieu, lorsqu'elle entendit un coup de feu — un seul.

Evidemment, celui des combattants qui ne ripostait pas avait été tué ou tout au moins blessé grièvement.

Lequel?

Viviane attendit encore un peu. Elle espérait que tout n'était pas fini et qu'elle allait entendre un second coup de pistolet, car elle avait le pressentiment que le premier avait été tiré par M. de Trigavou.

Mais, au bout d'une minute, n'y tenant plus, elle prit sa course et à l'entrée du fort elle se heurta presque contre Alain de Trigavou qui venait en sens inverse et qui passa outre, quoiqu'il l'eût certainement reconnue, car elle avait relevé sa voilette.

Où courait-il ainsi? Elle ne songea point à le lui demander, car elle vit au milieu de l'enceinte murée trois hommes agenouillés autour d'un corps étendu sur le sol, trois hommes parmi lesquels la pauvre enfant reconnut le docteur Avangour.

Ils lui tournaient le dos et ils entouraient si bien Olivier qu'ils le lui cachaient complètement.

Etait-il mort ou simplement blessé? Elle crut qu'il était mort et, perdant la tête, elle s'enfuit pour ne pas voir le cadavre de son fiancé.

Le meurtrier n'avait pas eu le temps d'aller bien loin. Il marchait au bord de la falaise vers le sentier périlleux qui de ce côté descend à la grève.

Viviane le vit bientôt s'arrêter et regarder vers la pleine mer, en se servant de sa main comme d'un abat-jour pour abriter ses yeux contre la lumière crue du soleil qui commençait à percer les nuages.

Le canot du *Goëland* avait pris le large, mais Alain l'aperçut et se mit aussitôt à agiter ses bras pour lui faire signe de se rapprocher de la côte.

Mme du Houlbecq, sans doute, ne le voyait pas encore, car les matelots de l'embarcation continuaient la même manœuvre avec leurs avirons: ils *sciaient* au lieu de *nager*, et le canot n'avançait ni ne reculait.

Mais Trigavou gesticulait tant qu'il ne pouvait manquer d'attirer l'attention de la baronne.

—Elle va l'emmener, pensait Viviane, ils jouiront en paix de leur bonheur criminel....et Olivier est là-bas couché sur l'herbe ensanglanté....et le misérable qui l'a tué échappera au châtiment!

Un mouvement instinctif la poussa vers lui.

Assurément, elle ne songeait pas à se cramponner à ses habits pour l'empêcher de fuir. Elle voulait lui apparaître tout à coup, se dresser devant lui et lui jeter une malédiction.

Il l'avait vue, en passant près d'elle à la porte de l'enceinte, mais il croyait qu'elle était allée se précipiter sur le corps de son cousin et il ne la voyait pas s'approcher, occupé qu'il était à appeler le canot.

Flavie, précisément, venait de reconnaître son amant et de répondre à ses signaux en donnant aux marins l'ordre de ramer vers le grand Bey.

—Assassin!.. assassin! cria tout à coup Viviane.

Trigavou se retourna brusquement et pâlit en se voyant serré de si près.

Il s'efforça pourtant de faire bonne contenance, et de se débarrasser de la jeune fille, en affectant de compatir à sa douleur.

—Je vous plains, mademoiselle, dit-il d'un air grave et contrit. Il n'a pas tenu à moi d'éviter cette fatale rencontre... et il me tarde de quitter ce rocher où j'ai eu le malheur de blesser mortellement un ancien ami.

—Dites donc qu'il vous tarde d'aller rejoindre celle que vous avez entraînée à sa perte, répliqua Mlle de Bourbriac. Eh bien! non.... vous n'irez pas.... qu'elle fuie, elle!.... que je ne la revoie jamais!.... je tâcherai de l'oublier.... mais vous.... je ne veux pas que vous alliez chercher l'impunité hors de France..... vous appartenez à la justice!....

—Vous oubliez, mademoiselle, que M. d'Erquy n'a plus que peu d'instants à vivre.... et qu'en ce cruel moment votre place est près de lui. Allez-y donc et laissez-moi passer, je vous prie.

—Non.... qu'elle vienne, la malheureuse qui vous attend!.... je veux la voir, elle sait que je suis là, car elle m'a reconnue.... qu'elle aborde donc, afin que je puisse lui montrer le cadavre d'Olivier!.... C'est vous qui l'avez tué, mais c'est elle qui a armé votre bras.

Affolée de douleur, Viviane n'était plus la douce jeune fille qui souffrait sans se plaindre; c'était une vengeresse acharnée contre les coupables.

Elle barrait le passage à Trigavou qui reculait, quoiqu'il fût fort tenté de se délivrer d'elle en la poussant dans le précipice, ouvert tout près de là.

Et de son canot qui n'était plus aussi loin du grand Bey, Flavie voyait distinctement cette scène qu'elle interprétait au rebours de la vérité.

Déjà une première fois, la présence de sa sœur sur la falaise l'avait inquiété. Elle s'imaginait maintenant que son amant était d'accord avec Viviane et qu'il allait la suivre. Elle ne se doutait pas qu'il venait de se battre en duel, et elle croyait qu'ils jouaient sous ses yeux une comédie dont le but était de la décider à partir seule.

Bientôt, elle les vit disparaître. Trigavou, résolu à en finir, avait quitté le bord de la falaise et Viviane l'avait suivi. Ils se trouvaient maintenant cachés par un pli du terrain qui formait comme un bourrelet au bord de l'escarpement.

Flavie, ne les apercevant plus, crut qu'ils fuyaient ensemble. La colère la prit: une colère folle.

—Sois donc la femme d'un assassin! cria-t-elle, comme si sa sœur avait pu l'entendre.

Et aux matelots stupéfaits, elle commanda de virer de bord encore une fois.

—Au yacht! leur dit-elle, et dix mille francs pour l'équipage si je débarque demain en Angleterre.

Les marins ne se firent pas prier pour forcer de rames vers le *Goëland*; le canot, enlevé par quatre paires de bras vigoureux, semblait voler sur les vagues et il ne pouvait pas tarder beaucoup à accoster le bateau à vapeur.

Pendant qu'il s'éloignait, Trigavou prit un parti.

Du creux où il se tenait, il n'avait pas pu suivre des yeux la manœuvre commandée par la baronne, et à tout prix, il voulait échapper à Viviane.

Il choisit le moyen le plus simple, qui était de s'enfuir à toutes jambes. La jeune fille n'était pas de force à le rattraper, en supposant qu'elle essayât de le poursuivre. Et il savait où commençait le chemin à peine tracé au flanc des rochers taillés à pic, la *dévalée* du grand Bey, comme l'appellent les vieux Malouins.

Il se dégagea donc et il se mit à courir. Mlle de Bourbriac aurait peut-être fait comme lui, mais elle vit, du côté opposé de l'îlot, apparaître des soldats et briller des canons de fusils. Cette escouade, qui ne comptait qu'un petit nombre d'hommes, venait de monter l'escalier, en face de la porte de Bon-Secours.

Trigavou les vit aussi et les prit peut-être pour des gendarmes, quoiqu'ils portassent l'uniforme de l'artillerie. Il obliqua vivement à droite pour se rapprocher de la falaise qu'il côtoya jusqu'à un endroit où elle s'échancrait. Arrivé là, il s'arrêta un instant et disparut presque aussitôt.

Avait-il perdu pied tout à coup et roulé dans le précipice? Viviane y courut, et, penchée sur l'abîme, elle ne vit rien d'abord. Puis, le bruit d'un corps tombant dans l'eau la fit tressaillir.

Trigavou s'était lancé dans le sentier et il n'était plus qu'à vingt pieds de la grève, lorsque la terre lui manqua brusquement, à un détour du chemin.

De cette hauteur, la chute devait être mortelle, mais la marée était haute et les rochers surplombaient. La profondeur de la mer où il plongea amortit le coup qui cependant fut rude.

Trigavou remonta à la surface, tout étourdi, battit l'eau un instant comme un homme qui ne sait plus où il en est, puis, revenant à lui, se mit à nager énergiquement vers le canot.

Mais le canot était déjà loin de la côte, et Flavie, assise à l'arrière, ne voyait pas son amant s'épuiser en efforts pour rejoindre l'embarcation.

Il avait contre lui le vent, le courant et le poids de ses habits qui gênaient ses mouvements.

Les marins du canot, assis à contresens de Flavie, le voyaient bien, eux; mais ils ne comprenaient pas grand'chose à ce qui s'était passé sur l'île et à ce qui se passait maintenant dans la mer, où cet homme qu'ils ne connaissaient pas luttait contre la mort en désespéré.

Peut-être aussi n'étaient-ils pas fâchés d'avoir leur part des dix mille francs promis par la passagère à l'équipage du *Goëland* et, pour les gagner, peu leur importait d'abandonner le nageur.

Ils continuèrent à ramer sans rien dire et la distance qui les séparait du yacht diminuait à vue d'œil.

—Il est perdu! murmura Viviane qui, du haut de la falaise, assistait à cette scène émouvante.

Et ce misérable qu'elle venait de maudire, elle le plaignait maintenant; elle souhaitait qu'il se sauvât. Elle l'y aurait aidé, si elle avait pu. Mais comment le secourir?

Un cri s'éleva qui domina le bruit des vagues, un cri déchirant que le vent du Nord apporta aux oreilles de Viviane, mais Flavie n'entendit pas.

Allain l'appelait par son nom, cette femme pour laquelle il avait assassiné le général du Houlbecq, et l'appel n'arrivait pas jusqu'à elle.

Il réussit pourtant à apitoyer un des rameurs. Ce matelot avertit Flavie, qui aperçut son amant et donna aussitôt l'ordre de retourner.

Elle était sûr de lui, maintenant, car elle voyait Viviane arrêtée sur la crête de la falaise. Elle comprenait enfin qu'elle s'était trompée et qu'au lieu de trahir sa maîtresse, Alain cherchant à se délivrer de Mlle de Bourbriac, n'avait pu lui échapper qu'en se jetant à la mer.

Et le canot qu'il comptait trouver au bas des rochers n'était plus là pour le recevoir.

Flavie avait donné l'ordre fatal qui condamnait son amant à une mort presque certaine.

—Toute ma fortune à vous, si vous le sauvez! cria-t-elle aux marins qui ne demandaient pas mieux que de gagner la récompense promise, car ils se doutaient bien que la dame était très riche.

Ils eurent tôt fait de remettre le cap sur le grand Bey et, en moins de cinq minutes, ils eurent regagné la distance qu'ils avaient perdue pour obéir à Mme du Houlbecq.

Alain nageait toujours, mais il était à bout de forces. Il n'avançait plus et il enfonçait peu à peu. Les lames, qu'il surmontait sans peine au commencement du trajet, passaient maintenant par-dessus sa tête. Il disparaissait par instants et il ne remontait que pour disparaître encore.

Mais le canot se rapprochait. Mme du Houlbecq, debout, à l'arrière, encourageait, de la voix et du geste, les matelots, courbés sur leurs avirons.

Encore un effort et ils allaient atteindre le nageur. Il s'agissait de passer, sans que l'avant de l'embarcation le heurtât, et assez près de lui pour que l'un d'eux pût le saisir par le collet de son habit.

—Bâbord, un peu, mes gars! cria un des rameurs, en se préparant à exécuter cette manœuvre de précision.

Trigavou, pour la lui faciliter, se raidit et parvint à émerger jusqu'aux épaules.

Un mouvement de Flavie fit dévier le canot et manquer le sauvetage.

Elle s'était baissée pour lui tendre la main. Il n'en fallut pas davantage et en un clin d'œil l'embarcation se trouva hors de portée d'Alain qui cherchait à s'y accrocher.

Il se renversa en arrière et, avant de couler à fond, il jeta à Flavie cet adieu:

—Je meurs par toi. Sois maudite!

Mais déjà les hommes avaient arrêté le canot et le ramenaient vers le dernier des Trigavou.

Cette fois, ils arrivèrent à le toucher, au moment même où il allait disparaître pour toujours.

Flavie, agenouillée contre le bordage, lui tendit les bras et parvint à le saisir. Mais, au contact de cette main qui effleurait sa tête, il se redressa par un suprême effort, se cramponna au cou de Mme du Houlbecq et l'entraîna dans la mer en murmurant:

—Enfin!....nous ne nous quitterons plus....C'est ce que tu voulais.

Elle se serait certainement sauvée, si elle eût été seule, car elle nageait fort bien, mais les doigts crispés de son amant lui serraient la gorge. Elle étouffait. Elle eut beau essayer de se dégager, il ne lâcha pas prise, et elle disparut avec lui.

La mer se referma sur eux, et les longues ondulations de la grande houle du large emportèrent encore une fois le canot.

C'était fini. Les deux corps enlacés roulaient dans les noires profondeurs.

La mort du général était vengée.

—Oh! mon Dieu!..... pardonnez-leur! murmura Viviane, en cachant sa figure dans ses mains.

Et elle se retourna pour fuir, mais un homme était là, un homme qu'elle n'avait pas entendu venir, et qui lui dit, en la saluant:

—Qu'avez-vous, madame?... Je vous ai aperçue, il y a une heure, pendant que vous traversiez la digue, et je cherche en ce moment....

—M. de Trigavou.... Vous étiez son témoin! s'écria Mlle de Bourbriac. Qu'est-il advenu de son adversaire?.... Il est mort, n'est-ce pas?

(*La fin à demain.*)

On étudie, en ce moment, en France, la transformation du dépôt de la guerre en Institut géographique militaire, à la tête duquel se trouverait un officier général comme directeur.

Les membres de cet Institut, comme dans la plupart des autres Etats de l'Europe, seront distincts des officiers d'état-major et appelés "officiers géographes."

Sur 271,369 hommes portés, en 1885, sur les listes de recrutement en France, 135,779 peuvent seuls être comptés comme aptes à servir immédiatement; les autres, dispensés à divers titres, ne sont pas, de vingt à vingt-cinq ans, appelés sous les drapeaux; de vingt-cinq à vingt-neuf ans, ils se rendent au régiment à deux reprises, pendant vingt-huit jours chaque fois.

Le ministre de la guerre a fixé à 113,121 le chiffre des hommes qui serviront pendant cinq ans; à 38,112 hommes la deuxième portion du contingent, qui est, on le sait, libérée après un an de service.

L'armée de terre a reçu 143,933 soldats, dont 101,239 pour l'infanterie, 14,095 pour la cavalerie, 23,151 pour l'artillerie, 2,924 pour le génie et 2,524 pour le train.

On a constaté que, sur 100 conscrits, 11,93 sont dénués de toute espèce d'instruction; 2,43 savent seulement lire; 19,90 savent lire et écrire; 60,58 ont une instruction primaire développée; 2,22 sont pourvus de diplômes ou de brevets.

En 1886, 46,408 militaires ont été renvoyés dans leurs foyers avant la classe à laquelle ils appartiennent, et 38,774 soldats de la deuxième partie du contingent n'ont servi que neuf mois et quinze jours.

L'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie d'Orléans, France, a eu lieu le 30 mars; le rapport qui a été soumis à leurs délibérations contient une phrase qui intéresse les voyageurs de la ligne de Sceaux-Limours:

"Les opérations à entreprendre pour ramener la ligne de Sceaux à la voie normale vous avaient été signalées dans notre dernier rapport. Au mois d'avril 1885, nous avons remis à M. le ministre des travaux publics tous les dossiers du projet. Les commissions d'enquête nommées dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, conformément aux prescriptions de la loi du 3 mai 1841, ont donné un avis favorable sur les propositions de la Compagnie; nous pourrons donc entrer dans la période d'exécution immédiatement après le vote, par le Parlement, de la déclaration d'utilité publique."